

La mutuelle communale

La Ville se mobilise pour améliorer l'accès aux soins de ses habitants en leur faisant bénéficier d'une complémentaire santé mutualisée, à moindre coût et accessible à tous...



En avril 2016, une enquête avait été lancée par le Centre Communal d'Action Sociale de la ville pour connaître les attentes des Vauréaliens mais aussi recenser les foyers prêts à adhérer à une mutuelle communale.

En jouant sur l'effet de groupe, ce type de couverture santé a l'avantage de proposer des tarifs très attractifs et ainsi faciliter l'accès aux soins de ses habitants, certains ayant renoncé à souscrire à un contrat individuel de complémentaire santé pour des raisons financières.

Après avoir rencontré plusieurs mutuelles, le choix de la Ville s'est porté sur la MOAT (Mutuelle de l'Oise des Agents Territoriaux). La mutuelle communale offre de nombreux avantages : un lien de proximité, une écoute personnalisée, une disponibilité renforcée, pour des coûts maîtrisés avec des prestations de qualité.

Infos pratiques

Les habitants intéressés peuvent venir établir un devis et comparer leurs garanties (se munir de son contrat actuel), puis adhérer à la MOAT (documents à fournir : pièce d'identité, attestation de sécurité sociale, RIB, justificatif de domicile) lors des permanences à **L'Agora de 9h à 16h30**

En 2025

- **Le jeudi 09 janvier**
- **Le jeudi 13 février**
- **Le jeudi 20 mars**
- **Le jeudi 17 avril**
- **Le jeudi 22 mai**
- **Le jeudi 19 juin**
- **Le jeudi 18 septembre**
- **Le jeudi 16 octobre**
- **Le jeudi 20 novembre**
- **Le jeudi 11 décembre**

Il est préférable que les personnes intéressées préviennent de leur venue en contactant notre conseillère mutualiste.

Uniquement sur rendez-vous. Inscription sur <https://rdv.moat.fr/95637v>

Contact

Infos & Adhésions

Frédéric LEFEBVRE

Conseiller mutualiste

Tél. : 06 49 52 43 76

frederic.lefebvre@moat.fr

Liens utiles

[Portail de la MOAT](#)